

menaces : " Je la hais, je la hais ! je voudrais tenir une de ces . . . , et la briser sous mon talon "

— Mais, mon pauvre Pierre, vous avez la foi ! la foi d'un démon, mais vous avez la foi. On ne hait que ce qui existe : et, en vérité, vous ébranlez ma belle incrédulité faite d'indifférence et d'oubli.

Il la quitta et, inconscient, entra dans une église : le saint Sacrement était exposé ; dans le rayonnement de l'ostensoir, l'Hostie toute blanche, toute pure frappa son regard ; pour la fuir, il alla derrière le grand autel ; c'était la chapelle de la Vierge Marie, un peu obscure, elle se prêtait à la réflexion. Dans ce coin isolé, il allait mettre un peu d'ordre dans son cerveau troublé et reprendre la direction ordinaire de ses pensées . . . Mais ses yeux s'accoutument à la demi-obscurité et, peu à peu, les objets se détachent ; au-dessous de la Vierge suppliante, il voit une banderole : " O Mère, *refuge des pécheurs*, priez pour nous ! " et le voilà qui tombe à genoux, s'effondre, vaincu, en murmurant l'invocation que la malade n'a pas cessé de répéter depuis la veille . . .

BULLETIN SOCIAL

FAITS ET ŒUVRES

HONNEUR A L'ÉGLISE

L'année qui finit restera mémorable dans les annales de l'humanité. C'est le 28 juin 1919 que fut signé, à Versailles, le traité qui mit fin à la guerre entre l'Allemagne et les Alliés, commencée le 1er août 1914 par l'audacieux défi de l'Allemagne à la Russie. Le deuxième traité de Versailles, où l'on a droit de déplorer plusieurs graves lacunes, et tout particulièrement l'ignorance de la question romaine, n'en a pas moins accompli des actes de justice qui méritent d'être loués hautement. La restauration complète de l'indépendance de la Belgique, aujourd'hui débarrassée des liens encombrants d'une neutralité précaire et libre de chercher des défenseurs chez les peuples honnêtes et forts, capables de la protéger contre les brutales attaques d'un voisin vorace et sans scrupule, est un événement de premier ordre dans l'histoire de l'Europe et du monde. La restauration de l'Alsace et de la Lorraine à la France constitue, de son côté, l'un des grands actes de justice du traité de Versailles. Le rétablissement de la Pologne comme nation indépendante et souveraine, bien que son